

M. G. Dewalque ajoute qu'il a abandonné, dans son cours de géologie, la classification par laquelle il faisait, des sables calcaireux à *Ditropa*, l'étage supérieur du système bruxellien; mais qu'il n'est pas parvenu, jusqu'aujourd'hui, à reconnaître que le sable verdâtre laekenien de Dumont ne forme nulle part une assise particulière.

L'ordre du jour appelle ensuite la décision à prendre sur la question des traductions. Le Conseil a adopté à l'unanimité, et il soumet à l'assemblée la proposition du bureau de ne pas publier de traductions, à moins qu'elles ne soient accompagnées de notes importantes. On pourra insérer des analyses dans la *Bibliographie*. M. le président développe les motifs de cette proposition. Après quelques observations, elle est adoptée sans opposition.

L'ordre du jour appelle enfin le choix de la localité où la Société tiendra sa session extraordinaire.

Quelques membres avaient proposé de s'adjoindre à la Société géologique de France, lors de la session que celle-ci se propose de tenir à Mons le 30 août prochain et les jours suivants. Après discussion, on est d'accord pour abandonner cette idée, particulièrement à cause de la difficulté d'organiser un bureau propre et de rédiger un compte-rendu spécial. La Société décide alors d'envoyer une députation souhaiter la bienvenue à la société française; cette députation sera formée du Conseil et des membres qui voudront s'y adjoindre et auront fait connaître leur intention au bureau.

Après discussion, la Société décide que la réunion aura lieu à Marche les 4, 5 et 6 octobre. Le 3 au soir aura lieu une séance préparatoire pour la nomination du bureau et le choix de l'itinéraire.

La séance est levée à midi et demi.